

Convention pour le développement d'une politique
départementale du tourisme

CONVENTION

"CONSEIL DÉPARTEMENTAL / TARN-ET-GARONNE TOURISME"

AVENANT A L'ANNEXE FINANCIÈRE ANNUELLE

Exercice 2020

CONV N° 2020 -

I - OBJECTIFS ET PROGRAMME D'ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

**ACTIONS 2020 FINANCÉES DANS LE CADRE DE LA PROMOTION
DÉPARTEMENTALE :**

1 – Editions (non modifié)

Les éditions suivantes sont mentionnées pour mémoire, les factures sur marché sont payées par le Conseil Départemental et peuvent évoluer en fonction des bons de commande :

impression de guides

- Guide "Séjours et Week-ends en Tarn-et-Garonne"
- Guide "Le Tarn-et-Garonne en famille"
- Guide "Le Tarn-et-Garonne Les pieds dans l'eau"

impression de cartes

- Carte touristique Tarn-et-Garonne
- Carte randonnées (Français – Anglais – Espagnol - Néerlandais)
- Carte Tourisme à vélo (Français – Anglais – Espagnol - Néerlandais)

autres

- Magazine "La Parenthèse"
(Français – Anglais – Espagnol - Néerlandais)
- Dossier Presse du Tarn-et-Garonne
- Manuel des Groupes
- Sac kraft
- Flyer
- Plaquette logis

Coût total : **70 000 € TTC**

2 - Actions auprès du Grand Public

Pour la participation à ces actions (salons, micro-marchés Grand Public,...) les factures sont payées par « Tarn-et-Garonne Tourisme » à qui le Conseil Départemental verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée :

Typologie de l'action	Coût initial	Opérations plan de relance covid
- Salon International du Tourisme de Nantes (du 24/01 au 26/01/2020)	3 700 €	
- Salon International du Tourisme de Rennes (du 30/01 au 02/02/2020)	3 000 €	
- Navartut à Pampelune (du 21/02 au 23/02/2020)	1 200 €	
- Sevatur à San Sébastian (du 13/03 au 15/03/2020)	- 1 200 € salon annulé	
Plan de relance aux secteurs du tourisme via une campagne de marketing direct dans la presse régionale pour Toulouse et Haute Garonne		1 200 €
- Micro Marché Toulouse (du 16/04 au 17/04 2020)	- 20 000 € salon annulé	
Soutien Plan de relance aux secteurs du tourisme via une campagne de marketing direct dans la presse régionale pour Bordeaux – Sud Gironde		20 000 €
- Bordeaux Fête le Vin (du 18/06 au 21/06/2020)	- 9 600 € salon annulé	
Plan de relance aux secteurs du tourisme via une communication de proximité sur Toulouse et Haute Garonne		9 600 €
- Festival International du film de voyage "What a trip" à Montpellier (du 25/09 au 27/09/2020)	1 500 €	
- Salon Vins et Terroirs à Toulouse (1 ^{er} week-end de novembre)	1 500 €	
- Salons départementaux et régionaux	500 €	
Sous – totaux	11 400 €	30 800 €
Total	42 200 € TTC	

3 - Actions en direction des professionnels

Les factures sont payées par « Tarn-et-Garonne Tourisme » à qui le Conseil Départemental verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée :

Typologie de l'action	Coût initial	Opérations plan de relance covid
- Deptour à Paris (13 au 14 janvier 2020)	1 200 €	
- Workshop presse Glenaki en Belgique (19 mars 2020)	- 850 € salon annulé	
Plan de relance aux secteurs du tourisme via une opération de séduction auprès de médias et influenceurs espagnols .		850 €
- Workshop presse IMM en Angleterre (9 au 10 mars 2020)	1 900 €	
- Workshop presse/blogueurs We are Travel à Mandelieu la Napoule (du 16 au 17 avril 2020)	750 €	

- Actions pro : Salon des Voyages Ruban Bleu à Rodez (17-18 janvier 2020) + Salon Voyages Joubert à Bourges (1-2 février 2020) + Workshop Oenotourisme à Bordeaux (mi-mars 2020) + IFTM Top Résa à Paris (22-25 septembre 2020) + Destination Incentive et Destination Vignobles (octobre 2020) + Workshop Groupes en Occitanie (novembre 2020)	6 800 €	
Sous Totaux.....	10 650 €	850 €
TOTAL	11 500 € TTC	

Envoyé en préfecture le 09/11/2020

Reçu en préfecture le 09/11/2020

Affiché le 09/11/2020

ID : 082-228200010-20201021-CD20201021_44-DE



4 – Actions de promotion et communication

Les factures sont payées par « Tarn-et-Garonne Tourisme » à qui le Conseil Départemental verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée :

Typologie de l'action	Coût initial	Opérations plan de relance covid -
- Présentoirs de brochures dans le cadre du Club des sites	2 500 €	
- Les marchés flottants à Paris	- 75 000 € <i>opération annulée</i>	
Plan de relance aux secteurs du tourisme : Etude de clientèle sur le Saint Jacques réalisée par l'ACIR (agence de coopération interrégionale réseaux) des Chemins de Compostelle, Opérations de promotion du site de la pente d'eau de Montech en prévision de sa prochaine ouverture, et actions et campagnes de promotion en direction des professionnels du tourisme.		5 000 € 21 762 €
- Campagne de communication 2020	40 000 €	
- Soutien aux filières agro-tourisme (achats produits bar à fruits + vins) dans le cadre des salons	- 10 000 € <i>annulé</i>	
Plan de relance aux secteurs du tourisme : Packs «outils de communication » (vidéos, teasers, reportages photos pour promouvoir les produits locaux) +Achat de produits du terroir pour un « séminaire qualité tourisme » prévu fin octobre avec le CRT		8 238 €
- Développement des interfaces de la plateforme de commercialisation pour mise en réseau des Offices de Tourisme	10 000 €	
- Opération de maintenance sur les écrans des Offices de Tourisme	5 000 €	
Sous Totaux.....	57 500 €	35 000 €
TOTAL	92 500 € TTC	

5 – Insertions publicitaires (non modifié)

Les factures sont payées par « Tarn-et-Garonne Tourisme » à qui verse, action par action, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée à hauteur de **9 000 €**.

Envoyé en préfecture le 09/11/2020

Reçu en préfecture le 09/11/2020

Affiché le 09/11/2020

SLO

ID : 082-228200010-20201021-CD20201021_44-DE

6 – Enquête de clientèle (étude Flux Vision /Visit Data + observation économique des résultats) (non modifié)

Les factures sont payées par l'ADT à qui le Conseil Départemental verse, une subvention correspondante à l'euro près à la dépense justifiée à hauteur de **24 700 €**.

7 – Promotion départementale interne (non modifié)

Il s'agit d'actions de promotion du département en direction des internes stagiaires en médecine.

Les actions payées par l'ADT sont remboursées par le Conseil départemental à l'euro près à la dépense justifiée à hauteur de **3 000 €**.

II - MOYENS ALLOUES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L'ANNÉE (non modifié)

Moyens matériels :

- **Locaux, valeur locative** : l'Agence est hébergée dans les locaux de l'Hôtel du Département sur une superficie d'un peu moins de 250 m² répartis en 5 bureaux et une salle de réunion,
- **Prestations en nature** : le Conseil Départemental assure la prise en charge à titre gratuit du téléphone fixe, de l'électricité et d'internet.

III - MONTANT DE LA SUBVENTION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR L'ANNÉE 2020 (non modifié)

Pour l'année 2020, le montant de la subvention s'établit à **1 120 720 €**.

L'Agence de Développement Touristique de Tarn-et-Garonne :

- accompagne chaque professionnel du tourisme, depuis la création de leur entreprise jusqu'à leur mise en marché,
- est chargée de mettre en œuvre la politique touristique du Département, sur la base du Schéma Départemental de Développement Touristique et des Loisirs élaboré par le Conseil Départemental.

Ses missions s'articule autour de 5 objectifs majeurs :

- **Développer, qualifier et structurer** la production touristique ;
- **Fédérer et animer** les professionnels du tourisme départemental ;
- **Promouvoir et développer** la notoriété de la destination "Tarn-et-Garonne" auprès de nos différents publics cibles (prestataires, grand public local, régional, national et international, voyageurs et presse médias) ;
- **Commercialiser** un potentiel touristique de qualité ;
- **Evaluer les retombées de l'activité touristique** du Tarn-et-Garonne.

La subvention annuelle sera créditée au compte de l'Association selon les procédures comptables en vigueur et le dispositif du règlement financier du Conseil Départemental. Les versements seront effectués au compte spécifié par l'Association sous réserve du respect des obligations spécifiées au contrat.

Fait à Montauban, le

**La Vice-Présidente de l'Agence
de Développement Touristique,**

Le Président du Conseil Départemental,

Francine DEBIAIS

Christian ASTRUC